

LescaR'N Roller Club - saison 2022-2023

1 – Réinscription - Inscription

Dossier de réinscription ou d'inscription, il comprend :

- la fiche de renseignement téléchargeable sur le site ou disponible lors des séances
- une photo d'identité (non collée à la fiche de renseignement)
- le certificat médical ou l'attestation QS-SPORT (QS : questionnaire santé à remplir par vous-même)
- le règlement par chèque ou virement bancaire, exceptionnellement en espèces. Le paiement pourra être effectué en deux ou trois fois. Si votre employeur ou votre CE participe, mentionnez la demande de facture. Le club accepte aussi les PassSport.

IMPORTANT : Seuls les **dossiers complets** seront acceptés, ils devront être fournis au plus tard pour la 3^{ème} séance (les deux premières séances sont sans engagement). Pour une question de responsabilité, la participation aux séances pourra être refusée en cas de non-présentation du dossier et plus particulièrement le certificat médical ou l'attestation de « bonne santé ».

Certificat médical (très important):

- Pour les **adultes** nouveaux et les non licenciés de la saison dernière, il faut prévoir un certificat médical (de moins d'un an à la date de prise de licence) d'aptitude à la pratique du roller / du skateboard / de la trottinette. La mention "y compris en compétition" n'est pas obligatoire, mais il est préférable de l'ajouter. Pour les licenciés de la saison dernière le certificat médical fourni précédemment doit avoir moins de trois ans.
- Pour les mineurs, le certificat médical n'est obligatoire que pour les demandes de surclassement. Chaque année il suffit de renseigner le QS et selon le cas, soit remplir l'attestation QS-SPORT, soit fournir un certificat médical.

Tarifs

Le club étant labellisé, il s'engage à licencier tous ses adhérents.

L'adhésion au club et donc à la licence, permet de participer à plusieurs créneaux et à toutes les disciplines représentées (course, randonnée, acrobatique, hockey, skateboard(*) et trottinette(*)) sans aucun supplément, seule la participation aux stages fait l'objet d'une participation supplémentaire.

(*) : quand nous aurons trouvé les moniteurs !!!

Pour le montant de la cotisation, la Fédération a changé le calcul de la limite entre la licence "jeune" et la licence "adulte". En effet la licence "adulte" débute pour tout adhérent qui aura 13 ans à partir du 1^{er} janvier 2023 et plus. Les autres paient la licence enfant.

Le montant de la cotisation annuelle est sans changement :

- 90 € pour les moins de 13 ans.
- 105 € pour les plus de 13 ans.
- Mise en place de cotisations adaptées à 45€ pour les plus de 13 ans et 25 € pour les moins de 13 ans (y compris la licence, donc certificat médical nécessaire pour les adultes) pour les adhérents qui s'engagent à ne pratiquer que la randonnée et/ou les stages (dans ce cas les stages seront facturés au tarif licencié).

Principales réductions :

- 1 – Réduction de 10 € pour le second membre d'une même famille : conjoint, parent-enfant, fratrie.
- 2 – Réduction de 20 € à partir du 3^{ème} membre d'une même famille (idem ci-dessus), pour les étudiants post baccalauréat et les demandeurs d'emploi isolés.

Confidentialité et protection des données personnelles

Seuls les membres du Bureau (Président, Trésorier et Secrétaire) ont accès aux données figurant dans les dossiers. Les données transmises à la FFRS pour l'établissement des licences se limitent au nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse domicile, n° de téléphone, adresse mail, scans de la photo et du certificat médical. Les moniteurs auront un répertoire comprenant le numéro de licence, le nom, le prénom, la date de naissance, le numéro de téléphone, le mode d'hospitalisation, éventuellement des indications d'ordre médical (allergies, etc..).

2 – Consignes générales

Sécurité : Le port de l'équipement complet, casque (coque ou vélo), protections coudes, genoux et poignets est obligatoire pour les mineurs, il est facultatif, mais recommandé pour les adultes en particulier en extérieur. Les compétiteurs devront se conformer au règlement spécifique à chaque discipline

Le roller, le skateboard et la trottinette sont des activités physiques intenses, il est donc important de bien s'hydrater pendant les séances, il faut prévoir une bouteille d'eau ou une gourde en particulier pour les enfants.

Matériel classique : l'idéal est d'avoir son propre équipement, cependant pour une ou deux séances le club peut prêter du matériel, pour une durée plus importante une participation financière sera demandée, ce matériel restera dans le gymnase sauf à l'occasion d'une randonnée.

Matériel hockey : En dehors des cours du mercredi, cette activité est ouverte aux grands adolescents et aux adultes, elle est mixte. Pour le moment, vu le faible effectif et le problème de salle, l'activité est en sommeil. Un minimum d'équipement adapté est recommandé pour ne pas dire obligatoire (casque avec visière, jambières, gants, plus éventuellement une gaine et des coudières). Le club peut organiser des achats groupés ou louer quelques pièces d'équipement mais là aussi il est préférable d'avoir son propre équipement.

3 – Organisation des activités

Pour la n^{ième} saison, le club doit composer avec des conditions de fonctionnement compliquées puisque les activités sont éclatées sur une demi-douzaine de sites, ce qui ne facilite pas la cohésion entre les différentes sections et oblige à jongler avec le matériel ou à l'avoir en double.

Les créneaux horaires sont fonction de l'âge et du niveau, cependant pour des raisons motivées il est possible de changer avec l'accord des moniteurs.

Le calendrier des cours n'est pas tout à fait finalisé. Le cours du jeudi soir n'est pas encore arrêté. Il y a une bonne probabilité pour l'ouverture d'un créneau roller "parent-enfant" le samedi de 14h30 à 16h00. Il répond à une demande de parents qui souhaitent soit découvrir le roller, soit s'y remettre après quelques années de sommeil. Le cours aura lieu préférentiellement au gymnase Victor Hugo, soit au gymnase du Collège Notre Dame

L'activité randonnée ne demande qu'à repartir malgré la pénurie de voies vertes de proximité (celle de Laroin-Tarsacq est en triste état, celle de Buzy-Arudy est toute neuve mais un peu plus loin, ensuite il faut aller à Lourdes, dans le Pays Basque ou dans les Landes). Il faudra qu'un ou plusieurs volontaires se chargent de l'organisation : Avis aux volontaires !

4 – Contacts :

Boîte mail : contact@lescarnroller.com.

Site : <https://lescarnroller.com/> .

Blog : lescarroller.blogspot.com/

Moniteur roller accro (freestyle) : Eddy : 06 65 69 01 47

Trésorier-Moniteur enfants-Gestion des inscriptions : Patrick : 07 86 39 76 68

Evénements à venir

- Sans objet pour le moment, on attend que le démarrage de la saison 2022-2023 soit avancé.
- Marche, Cours Roule parking du Géant Casino de Lons, a eu lieu le 9 octobre, sans nous, car notre effectif de staffeurs (personnes qui encadrent et sécurisent une randonnée) est trop insuffisant. Le Parcours du Cœur risque de subir le même sort si le nombre de bénévoles n'est pas suffisant. Nous avons aussi arrêté notre participation à la Journée Nelson Paillou et au week-end Décathlon pour les mêmes raisons.